

Annexe

Contrat de filière 2023 – 2026

arts plastiques et visuels

PROGRAMME D' ACTIONS

1- Animation du contrat de filière

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Élargir et amplifier la dynamique partenariale du contrat de filière
- Intégrer de nouveaux partenaires à l'issue du contrat

Intitulé	<u>Les collectivités territoriales et groupements de collectivités</u>
OBJECTIFS	<p>Partager les principaux enjeux du secteur : la rémunération artistique, les lieux de travail artistiques (ateliers/ateliers logements), la commande publique et le 1% artistique, les ressources professionnelles, le soutien à la création artistique.</p> <p>Mobiliser les politiques publiques pour l'intégration de ces enjeux dans les politiques locales.</p> <p>Améliorer par ce dialogue les modalités du statut de "personnes publiques associées".</p>
ACTIONS / PHASAGE	<p>2023 : intégrer les premières collectivités en tant que « personnes publiques associées ».</p> <p>Définition d'actions d'expérimentations selon les orientations et les moyens mis en œuvre par les « personnes publiques associées ».</p> <p>Communiquer auprès de tous les départements et les collectivités déjà identifiées ou pouvant l'être par les Départements.</p> <p>Établir des relations avec de nouvelles collectivités, définir ensemble les modalités de travail commun.</p>
	<p>2024-2025: Poursuivre les travaux engagés et les prises de contacts avec de nouvelles collectivités.</p>

	2026 : Préciser les modalités de partenariats dans le prochain contrat de filière.
MOYENS	Organisation de rencontres publiques sur les enjeux définis comme prioritaires avec les acteurs du secteur. Transmission de ressources professionnelles.
INDICATEURS* D'ÉVALUATION	Nombre de réunions, de participants, de collectivités par type (conseils départementaux, CDC, Métropoles, communes...) Nombre de dispositifs mis en œuvre au sein des collectivités territoriales.

* Les indicateurs quantitatifs d'évaluation listés dans ce document seront complétés par une évaluation qualitative annuelle.

Intitulé	<u>Les artistes-auteurs et les indépendants des arts visuels</u>
OBJECTIF	Créer un espace de concertation pour définir la représentation des artistes plasticiens et des indépendants au niveau régional et dans la dynamique du contrat. Garantir cette représentation dans les formes issues de la concertation.
ACTIONS / PHASAGE	2023 : s'appuyer sur un groupe de travail ouvert aux membres artistes et indépendants de Astre pour définir une stratégie.
	2024 - 2025 : ouverture de la concertation par l'organisation de réunions publiques sur les axes définis collectivement.
	2026 : Définition des modalités de représentation.
MOYENS	Organisation des conditions favorables à la concertation (communication, compte-rendus, animation)
INDICATEURS D'ÉVALUATION	Nombre de réunions, de participants (artistes auteurs, indépendants).

Intitulé	<u>Les acteurs du secteur privé et du marché de l'art</u>
OBJECTIFS	Créer un espace de concertation spécifique Intégrer au contrat de filière les enjeux liés aux acteurs du secteur privé et du marché de l'art en région. (Fondations, galeries, collectionneurs, lieux de résidence et d'exposition...).
ACTIONS / PHASAGE	2023 : s'appuyer sur un groupe de travail ouvert aux membres de Astre pour définir une stratégie, identifier les acteurs et connaître les enjeux spécifiques.
	2024 : ouverture de la concertation par l'organisation de réunions publiques.
	2025 - 2026 : définition d'objectifs et d'actions d'expérimentation.
MOYENS	Organisation des conditions favorables à la concertation (communication, compte-rendus, animation)
INDICATEURS D'ÉVALUATION	Nombre de réunions, nombre et typologie des participants.

2- Les actions menées par Astre

Générer l'interconnaissance entre acteurs de la filière et des autres secteurs d'activités

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Favoriser la connaissance entre tous les acteurs régionaux pour générer des coopérations
- Favoriser le partage de réseaux professionnels et l'échange de pratiques

Intitulé	<u>La Rencontre régionale des acteurs des arts plastiques et visuels</u>
OBJECTIF	Favoriser l'interconnaissance des acteurs du secteur à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine.
ACTIONS / PHASAGE	2023-2026 : Une rencontre par an en différents points du territoire, pendant 2 jours à l'automne.
MOYENS	Tables rondes et rencontres avec des intervenants, membres du réseau et acteurs de la filière, élus et techniciens des collectivités territoriales.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	Nombre de participants, nombre d'intervenants, territoires accueillants l'événement.

Intitulé	<u>Les journées professionnelles</u>
OBJECTIF	Accompagner l'organisation d'échanges publics sur les pratiques professionnelles. Favoriser le partage de réseaux.
ACTIONS / PHASAGE	2023-2026 : Trois à quatre journées thématiques par an, organisées par des acteurs de la filière sur leur territoire d'action.
MOYENS	Accompagnement à la conception de l'événement Soutien logistique et financier à hauteur de 3 400€ maximum à l'organisateur et relais de communication par Astre.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	Nombre de journées, de participants et répartition territoriale.

Structurer et mettre en réseau les ressources professionnelles

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

Permettre un accès équitable dans le territoire régional à tous les acteurs des arts plastiques et visuels.

Garantir la fiabilité des informations transmises et les modalités de transmission selon leur nature.

Intitulé	Relais-ressources
OBJECTIF	Structurer l'accès aux ressources professionnelles dans le territoire régional.
ACTIONS / PHASAGE	2023 : Poursuite de l'expérimentation avec un groupe de 15 participants à partir des fonctions ressources déjà actives et les structures souhaitant les développer. Définir les besoins de montée en compétence et coordonner l'accès aux outils adaptés (accompagnement de pair à pair, formation, conseil individualisé, Transfert de Savoir-Faire) Générer le co-développement de ces fonctions entre les acteurs engagés.
	2024 : Élargissement de la méthodologie expérimentée auprès de nouvelles structures à partir d'un appel à candidatures. Animation du réseau des relais-ressources : définition des besoins communs et des modes de communication entre lieux ressources.
	2025 - 2026 : Enrichissement du réseau des relais-ressources Coordination avec la communication numérique des ressources par Astre. Identification et valorisation des ressources artistiques spécifiques / techniques présentes sur le territoire.
MOYENS	Financement de l'expérimentation selon les moyens alloués Mise à disposition des outils numériques de Astre - serveur, outils collaboratifs, réseaux sociaux... Partenariats avec les organismes ressources régionaux - L'A. Agence culturelle régionale, l'AGEC&CO - et nationaux - CIPAC, FRAAP, CNAP
INDICATEURS D'ÉVALUATION	Nombre de fonctions ressources accompagnées, de fonctions ressources avec accueil physique et répartition par département. Nombre de bénéficiaires dont artistes auteurs et structures.

Intitulé	<u>Production et diffusion de ressources professionnelles</u>
OBJECTIF	Outiller les pratiques professionnelles de l'ensemble des acteurs.
ACTIONS / PHASAGE	Chantier transversal à tous les autres, les ressources étant produites dans des contextes et avec des partenaires différents selon les sujets :
	Référentiel pour la rémunération artistique : 2023 - 2026 : recensement d'activités supplémentaires - Communication auprès des partenaires en région. Partenariat avec le CIPAC, la FRAAP et le CAAP pour une reconnaissance nationale de ce référentiel. 2024 : ouverture de partenariats européens sur la rémunération artistique avec d'autres réseaux nationaux.
	La coopération internationale : 2023 : présentation publique de l'étude La mobilité internationale des artistes plasticiens en Nouvelle-Aquitaine par Françoise Liot (commande du CIPAC auprès de l'OPC) L'international : un enjeu pour les artistes plasticiens en région ? 2023-2026 : renforcement des partenariats régionaux avec les acteurs de la coopération internationale.
	La commande publique : 2023 : réunions publiques entre artistes, structures et collectivités territoriales en vue d'un état des lieux régional de la commande publique et du 1 %. 2024 - 2026 : organisation des ressources à destination des protagonistes de la commande (artistes, structures, collectivités territoriales...)
MOYENS	Organisation de rencontres professionnelles, de réunions d'informations, création de supports numériques. Partenariats avec les organismes ressources selon les sujets abordés.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	Nombre de réunions d'informations, nombre de participants, nombre d'outils produits, nombre de partenaires.

Intitulé	<u>Communication numérique des ressources professionnelles</u>
OBJECTIF	Meilleure accessibilité des ressources professionnelles du national vers le régional et vice versa.
ACTIONS / PHASAGE	2023-2026 : Poursuivre la diffusion des ressources via le site de Astre. Organiser et coordonner le relais d'informations ayant une portée nationale. Assurer une transmission d'informations à caractère régional vers les organisations de ressources nationales.
MOYENS	Partenariats avec les organisations nationales productrices de ressources (le CIPAC, la FRAAP, le CNAP...)
INDICATEURS D'ÉVALUATION	Statistiques de fréquentation des pages ressources du site internet. Nombre d'abonnés à la newsletter externe. Nombre d'abonnés aux réseaux sociaux.

Intitulé	Soutenir le développement de la formation professionnelle
NOTA BENE	La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite établir un Contrat Régional de Filière "Métiers de la culture". Ce cadre permettra de développer un programme large sur la question de la formation : VAE, apprentissage, formations initiales, formations professionnelles et à destination de tous les acteurs, quel que soit leur statut. Cette action s'articulera avec ce programme porté par la Région.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une connaissance partagée de l'environnement lié au travail de la création artistique (administratif, fiscal, juridique) - Renforcer les compétences spécifiques liées aux différents métiers du secteur. - Favoriser la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans les activités économiques pour orienter les stratégies et les pratiques vers un comportement plus responsable (RSO).
ACTIONS / PHASAGE	<p>2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des formations professionnelles continues en partenariat avec le CIPAC, CONFER et tout organisme de formation approprié. - Identifier les besoins spécifiques liés aux métiers et valoriser les organismes de formation dédiés aux arts visuels en Région. - Faire connaître les droits à la formation professionnelle et les programmes de formations existants auprès de tous les acteurs des arts plastiques et visuels.
	<p>2024-2026 : Soutenir la mise en place de dispositifs de formation sur l'écosystème des arts plastiques et visuels, dans le cadre du Contrat Régional de Formation "Métiers de la culture".</p> <p>Expérimenter la mise en place d'un parcours de professionnalisation à destination de diplômés des écoles supérieures d'art régionales, en partenariat avec le Grand Huit (réseau régional des écoles d'art).</p>
MOYENS	<p>Selon les possibilités budgétaires, une prise en charge des frais de formation pourra bénéficier à des personnes n'ayant pas de droits ouverts à la formation professionnelle continue.</p> <p>Partenariats avec les organismes du secteur (OPCO, Pôle Emploi, service de la Région, Universités, écoles d'art, organismes de formation...)</p>
INDICATEURS D'ÉVALUATION	Nombre de formations co-organisées, nombre de stagiaires pris en charge par le réseau.

Renforcer l'observation et la connaissance régionale du secteur des arts plastiques et visuels

OBJECTIF GÉNÉRAL

Outiller en données-clés les activités et les acteurs des arts visuels en région.

Avec l'appui méthodologique de l'A., Agence culturelle régionale.

Intitulé	<u>Production de données-clés sur les structures</u>
OBJECTIF	Établir un panorama des structures en région sur des critères socio-économiques, les territoires des actions et la nature des activités déployées.
ACTIONS / PHASAGE	2023 : Communiquer sur l'enquête menée auprès des membres de Astre, « 10 chiffres-clés ». Évaluation de la première enquête.
	2024 - 2026 : ajustements pour concevoir une enquête élargie à l'ensemble des acteurs du secteur en région. Analyse, synthèse et diffusion des résultats
MOYENS	Utilisation d'outils numériques pour l'enquête et son analyse, partenariat avec l'agence culturelle régionale L'A.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	Nombre d'enquêtes lancées. Données chiffrées produites par les enquêtes.

Intitulé	<u>Contribution à l'enquête transversale sur les artistes auteurs menée par L'A.</u>
OBJECTIFS	Contribuer à une approche prenant en compte les artistes auteurs de toutes disciplines artistiques. S'assurer d'une représentation des artistes-plasticiens et de leurs enjeux spécifiques. Donner de la visibilité au secteur à travers des chiffres clés et des données facilement communicables.
ACTIONS / PHASAGE	2023 : participation aux échanges préalables à la définition de l'enquête
	2024 : contribution à la diffusion de l'enquête
	2025 - 2026 : contribution à l'analyse des données et diffusion publique des résultats
MOYENS	Communication auprès des artistes du secteur et de tous les acteurs.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	Nombre d'artistes visuels et plastiques enquêtés.

Intitulé	<u>Partenariat sur la recherche « Etre artiste plasticien aujourd'hui : quelle économie de la création ? »</u>
OBJECTIFS	Outils la structuration socio-économique des artistes plasticiens. Appui à l'observation de la filière par la recherche universitaire.
ACTIONS / PHASAGE	2023 - 2026 : coordination avec Françoise Liot, directrice de la recherche. Mise en lien avec les différents acteurs de l'écosystème. Organisation de rencontres et de temps d'échanges (focus groupes, journées d'étude...) Contribution à la diffusion des résultats de la recherche.
MOYENS	Réunions entre les différents acteurs de l'écosystème. Mise à disposition d'outils de communication numérique.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	Nombre de réunions.

Accompagner la transition des pratiques professionnelles

Intitulé	Recherche action sur les pratiques professionnelles
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer dans les pratiques professionnelles les valeurs portées par les droits culturels et les principes de responsabilité sociétale. - Accompagner les acteurs pour construire des réponses adaptées. - Amplifier l'inclusion et la participation de toutes les personnes à la vie culturelle.
ACTIONS / PHASAGE	<p>2023 - 2024 : État des lieux, à partir du partage d'expérience et de réflexion entre les acteurs, sur les modalités de rencontre avec les œuvres et les impacts écologiques des activités. Hiérarchiser les actions à entreprendre.</p>
	<p>2025 - 2026 : Définition d'actions / outils pour accompagner les mutations des pratiques professionnelles du secteur (actions expérimentales, programme de formation professionnelle...)</p>
MOYENS	<p>Réunions entre les différents acteurs de l'écosystème Partenariats avec des universitaires / chercheurs en sciences sociales et des acteurs du développement durable.</p>
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<p>Nombre de personnes accompagnées, et répartition par département. Nombre de partenaires.</p>

Intitulé	<u>Intégration de l'économie circulaire dans la production</u>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer dans les pratiques professionnelles les impacts environnementaux liés aux activités de production. - Construire des réponses adaptées aux problématiques liées au cycle de vie des matériaux et aux consommations énergétiques.
ACTIONS / PHASAGE	<p>2023 - 2024 : État des lieux des pratiques, à partir du partage d'expérience et de réflexion entre tous les acteurs, sur les impacts écologiques des activités. Identifier les bonnes pratiques pour développer l'essaimage. Hiérarchiser les actions à entreprendre.</p>
	<p>2025 - 2026 : Définition d'actions / outils pour accompagner les mutations des pratiques professionnelles du secteur (actions expérimentales, programme de formation professionnelle...)</p>
MOYENS	<p>Réunions entre les différents acteurs de l'écosystème. Partenariats avec des acteurs du développement durable</p>
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<p>Nombre de réunions, de participants, de partenaires mobilisés et répartition par département.</p>

3- L'appel à projets

Intitulé	<u>Appel à projets création coopération et territoires</u>
OBJECTIFS	Consolider le parcours de l'artiste, Favoriser la coopération entre les acteurs des arts plastiques et visuels et l'écosystème plus large dans lequel ils s'insèrent, S'inscrire concrètement dans le territoire en prenant en compte ses spécificités et en s'appuyant sur ses ressources.
ACTIONS / PHASAGE	Appel à projets 2023 : Renforcer les outils de professionnalité des acteurs. Proposer un accompagnement aux candidats retenus sur le cadre socio-économique lié aux arts visuels, le plan artistique, la méthodologie de projet, la communication et les outils numériques.
	Appel à projets 2024 - 2026 : ajustement de l'accompagnement à partir de l'évaluation de l'année précédente.
MOYENS	Enveloppe appel à projet : à parité par la DRAC et la Région à hauteur de 250 000€ 2023 - 2024 : mis en place d'un dispositif d'accompagnement.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	Nombre de candidats, nombre de lauréats, répartition par département. Nombre total de partenaires et nombre de partenaires hors secteur des arts visuels. Nombre de lauréats accompagnés. Moyenne des montants alloués par lauréat. % du montant attribué par rapport au montant demandé.